



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**MODULES
PROFESSIONNELS
&
WORKSHOPS
2017**

DIPLOMES FEDERAUX

**Thérapie Complémentaire
&
Médecine Alternative**

**Inscription directe sur:
inscription@aptn.ch**

**P
R
O
G
R
A
M
M
E

2
0
1
7**

FORMATION & SOUTIEN
En vue de l'obtention du diplôme fédéral
en médecine alternative
ou thérapies complémentaires

Sommaire

DIPLOMES FEDERAUX TC & MA

p. 3-8

Module Professionnel Médecine alternative

21 janvier 2017, 4 mars 2017, 26 août 2017

Workshop (pré requis Module professionnel)

27 mai 2017, 1er juillet 2017, 11 novembre 2017

Module Professionnel Thérapie Complémentaire

11 février 2017, 13 mai 2017, 2 septembre 2017

Workshop (pré requis Module professionnel)

10 juin 2017, 2 décembre 2017

LIEU DES COURS

p. 9

CONDITIONS D'INSCRIPTION

p.10-11

MODULES PROFESSIONNELS
&
WORKSHOP DIPLÔMES FEDERAUX
par Véronique Zen Gaffinen & Monica Delastre

Suite à l'intérêt marqué par ces cours de formation, en vue de l'obtention des diplômes fédéraux, en 2016 et la forte demande pour prolonger cette organisation en 2017, L'APTN a le plaisir de vous confirmer de nouvelles dates.

Les "Modules professionnels", vous permettront de partager toutes les informations nécessaires quant aux conditions et enjeux liés à l'inscription auprès des OrTra Thérapies Complémentaires (TC) et Médecine alternative (MA), en vue de l'obtention d'un diplôme fédéral. Nous détaillerons ensemble les différentes étapes et processus nécessaires à ces démarches.

Les "Workshop" vous permettent de travailler sur votre dossier OrTra / ODA et de vous préparer au mieux à ces examens en vue de l'obtention du diplôme fédéral. Lors de cette journée d'atelier, vous travaillerez sur votre dossier et vous vous préparerez aux examens du diplôme fédéral.

Il est donc obligatoire d'avoir suivi la journée de cours du « Module professionnel» afin de pouvoir s'inscrire à la journée "Workshop".

Lieu :

Tous les cours ont lieu à Yverdon les Bains - rue de la Plaine 13

Horaires : 09h15 - 17h

Comment choisir mon cours

Comment choisir mon cours ?

Médecine alternative : Naturopathe en

- Médecine traditionnelle Européenne
- Médecine traditionnelle chinoise MTC
- Médecine Ayurvédique
- Homéopathe
- Invasive et prescriptive

Thérapie complémentaire : méthodes

- Réflexologie
- Kinésiologie
- Shiatsu
- Cranio sacral
- Etc.
- Non invasive et non prescriptive

Pré requis pour le Module Professionnel

Etre thérapeute, travailler en cabinet et expériences professionnelles.

Puis-je accéder au Workshop sans suivre le Module Professionnel au préalable ?

Le Workshop permet la mise en pratique des connaissances acquises lors du Module professionnel, il est indispensable d'avoir suivi ce Module, cela nous permet de travailler efficacement avec le même niveau de connaissance pour tous les participants.

Préparation conseillée :

- Prendre connaissance des bases en thérapies complémentaires ou médecine alternative (téléchargeables auprès des OrTra TC et MA)
- Prendre connaissance du Profil professionnel concerné.

MEDECINE ALTERNATIVE

MODULES PROFESSIONNELS

par Véronique Zen Gaffinen & Monica Delastre

Branches :

Naturopathie Médecine traditionnelle Européenne, Médecine traditionnelle chinoise, Homéopathie et Médecine Ayurvédique

Contenu du Module Professionnel :

- Identification
- Paysage actuel & Architecture de la Formation
- Savoir si votre profil correspond ou ne correspond pas à ces critères
- Quelles seront les exigences pour le diplôme Fédéral de naturopathe
- Connaître les critères admission
- Les examens
- Connaître le Profil professionnel du Naturopathe
- Charte Ottawa et Salutogenèse
- Terminologie du secteur de la formation
- De l'incompétence à la compétence
- Critères d'expertise/ I.P.R.E.
- Comment créer votre dossier de naturopathe / Formulaire Inscription / Formulaire supplémentaire

“Modules professionnels”

21 janvier 2017

4 mars 2017

26 août 2017

Coûts : Module CHF 250.- membre / CHF 350.- non-membre
(Pause café du matin, documentation, clé USB OrTra MA compris)

MEDECINE ALTERNATIVE WORKSHOP DIPLÔME FEDERAL

Contenu du Workshop

- Conditions Cadre – Diplôme fédéral
- Inscription / Formulaire & Justificatifs
- Dispositions transitoires
- Déroulement examen
- Rôles / Domaines & Profil professionnel & Bases MA pour l'étude de cas
- Compétences A1-G2
- Contribution Santé et Société
- Ressources
- P1 selon Guide
- Choisir son propre Cas d'étude
- Document Word
- Aspects évaluatifs
- P2 / Entretien Experts
- I.P.R.E.

“Workshop” (pré requis Module professionnel)

27 mai 2017

1er juillet 2017

11 novembre 2017

Coûts : Workshop CHF 200.- membre / CHF 300.- non-membre
(Pause café du matin et documentation compris)

THERAPIES COMPLEMENTAIRES

MODULES PROFESSIONNELS

par Véronique Zen Gaffinen & Monica Delastre

Méthodes: réflexologie, kinésiologie, shiatsu, cranio, etc.

Contenu du Module Professionnel :

- Conditions Cadre
- Disposition transitoires
- Profil professionnel & bases Thérapies complémentaires
- Architecture
- Documents PE
- Comment choisir la ou les compétences
- Essais
- Compétences
- Architecture
- Critères d'admission
- Inscription examen
- Etude de cas
- Examens 1-4

“Modules professionnels”

11 février 2017

13 mai 2017

2 septembre 2017

Coûts : Module CHF 250.- membre / CHF 350.- non-membre
(Pause café du matin, documentation, clé USB OrTra TC compris)

THERAPIES COMPLEMENTAIRES
WORKSHOP DIPLÔME FEDERAL
par Véronique Zen Gaffinen & Monica Delastre

Contenu du Workshop :

- Paysage actuel & Architecture de la Formation
- Savoir si votre profil correspond ou ne correspond pas à ces critères
- Quelle seront les exigences pour le diplôme Fédéral de thérapeute complémentaire
- Connaître les critères admission
- Examen
- Connaître le Profil professionnel du Thérapeute Complémentaire
- Charte Ottawa et Salutogenèse
- 7 critères
- Terminologie du secteur de la formation
- De l'incompétence à la compétence
- Critères d'expertise/ I.P.R.E.
- Comment créer votre dossier de thérapeute complémentaire / Formulaire PE

“Workshop” (pré requis Module professionnel)

10 juin 2017

2 décembre 2017

Coûts : Workshop CHF 200.- membre / CHF 300.- non-membre
(Pause café du matin et documentation compris)

LIEU DES COURS

LOCAUX DE L'APTN

Rue de la Plaine 13 - 1400 Yverdon-les-Bains
À 5 minutes de la Gare d'Yverdon-les-Bains



CONDITIONS D'INSCRIPTION AU COURS APT_N

1. Inscription

Afin de faciliter l'organisation logistique des cours, nous vous prions de vous inscrire le plus rapidement possible, un nombre insuffisant de participants nous obligerait à annuler le cours.

Votre inscription peut être faite par :

- courriel, sur l'adresse : inscription@aptn.ch (unique adresse courriel valide pour les inscriptions au cours de formation APTN)
- directement sur le site internet : www.aptn.ch – inscription en ligne

En guise de confirmation d'inscription, vous recevrez une facture et un bulletin de versement.

2. Paiement

ATTENTION : c'est seulement à l'acquittement de votre facture, au moins 4 semaines avant le cours, que votre inscription sera considérée comme valide et définitive.

3. Désistement

Toute personne inscrite peut se désinscrire du cours, au maximum 31 jours avant la date du cours. Elle sera intégralement remboursée par l'APT_N. En cas de désistement après ce délai, ou d'absence au cours, le cours reste dû, sauf raison majeure, dûment motivée par courrier recommandé, accompagné d'un certificat médical en cas de maladie.

4. Annulation du cours

En cas d'annulation du cours par l'APT_N, chaque participant sera informé dans les meilleurs délais et les montants versés sont restitués intégralement.

Comptabilisation des cours :

Sauf indication spécifique : 1 journée = 8 heures

½ journée = 4 heures

1 soirée = 2 (ou 3) heures

Je m'inscris au(x) cours : (cocher les cases correspondantes svp)

DIPLÔME FEDERAL

Module Professionnel Médecine alternative

- 21 janvier 2017
- 4 mars 2017
- 26 août 2017

Workshop (pré requis Module professionnel)

- 27 mai 2017
- 1er juillet 2017
- 11 novembre 2017

Module Professionnel Thérapie Complémentaire

- 11 février 2017
- 13 mai 2017
- 2 septembre 2017

Workshop (pré requis Module professionnel)

- 10 juin 2017
- 2 décembre 2017

Nom : Prénom :

Adresse

NP / Localité :

Téléphone : E-mail :

- J'ai lu et j'accepte les conditions d'inscription

INSCRIPTION A RENVOYER A: inscription@aptn.ch

10 Bonnes raisons pour devenir membre APTN

- 1. Association professionnelle active dans les OrTra Thérapie Complémentaire et Médecine Alternative.**
- 2. Défense** des intérêts du thérapeute dans sa pratique. Lors de problèmes avec des patients, l'administration, ou les caisses-maladie, ou si vous avez des questions d'ordre juridique, vous pouvez vous faire conseiller.
- 3. Représentation de la profession**
La profession et les membres sont représentés par l'APTN de manière compétente face aux autorités législatives (actuellement la Loi sur la formation professionnelle, les lois sanitaires cantonales), aux caisses-maladie ainsi qu'aux autres associations et organisations. Les membres APTN sont automatiquement affiliés aux travaux en cours auprès des OrTra Thérapie Complémentaire (TC) et Médecine Alternative (MA).
- 4. Cours et formations continues**
Vous pouvez choisir parmi une palette large et variée de cours et de formations continues à un tarif préférentiel.
- 5. Obtention du numéro RCC :** chaque membre "A" de l'APTN reçoit, depuis le 1er janvier 2015, son numéro de Registre des codes-créanciers (RCC).
- 6. Rabais sur la cotisation et les frais de dossier auprès de l'ASCA :** l'ASCA reconnaît le contrôle de formation continue de l'APTN et accorde aux membres actifs une réduction considérable sur sa cotisation. Les membres "A" de l'APTN qui s'inscrivent auprès de l'ASCA, n'ont pas de frais de dossier facturés lors de leur inscription.
- 7. Transmission et recommandation de vos coordonnées** par le secrétariat à des personnes intéressées.
- 8. Adresse e-mail @aptn.ch** et enregistrement automatique dans l'annuaire des membres sur le site.
- 9. Défense des méthodes typiquement suisses romandes,** une culture et non pas une différence.
- 10. Recevoir l'APTN-Infos** et participer activement à l'Assemblée générale.